

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée agricole La Germiniere - BTS - Agricole - Gestion forestière

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée agricole La Germiniere - BTS - Agricole - Gestion forestière (8684)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 7%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 25%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole La Germinière - BTS - Agricole - Gestion forestière (8684)	Jury par défaut	Autres candidats	14	142	99	64	14
		Bacheliers professionnels toutes séries	7	79	68	27	7
		Bacheliers technologiques toutes séries	6	106	86	75	6

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole La Germinière - BTS - Agricole - Gestion forestière (8684)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	32	17	13	1	7,1 %
			Masculin	110	82	51	13	92,9 %
			Total	142	99	64	14	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	15	15	6	4	57,1 %
			Masculin	64	53	21	3	42,9 %
			Total	79	68	27	7	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	20	16	15	0	0 %
			Masculin	86	70	60	6	100 %
			Total	106	86	75	6	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée agricole La Germinière - BTS - Agricole - Gestion forestière (8684)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	2	2	0	0 %
				Sans mention	50	42	21	6	42,9 %
				AB	50	36	27	6	42,9 %
				B	23	15	12	2	14,3 %
				TB	3	3	2	0	0 %
				Total	128	98	64	14	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	8	1	0	0	
				AB	4	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	13	1	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	1	0	0	0 %
				Sans mention	23	18	1	0	0 %
				AB	35	32	16	5	71,4 %
				B	15	14	7	1	14,3 %
				TB	4	3	3	1	14,3 %
				Total	79	68	27	7	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Sans mention	50	35	29	4	66,7 %
				AB	44	40	36	2	33,3 %
				B	10	9	8	0	0 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	106	86	75	6	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole La Germinière - BTS - Agricole - Gestion forestière (8684)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	79	79	51	13	92,9 %
			En réorientation	34	17	12	1	7,1 %
			Non scolarisés	20	1	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	7	1	0	0	0 %
			Autres	2	1	0	0	0 %
			Total	142	99	64	14	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	73	65	27	7	100 %
			En réorientation	3	2	0	0	0 %
			Non scolarisés	2	1	0	0	0 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			Total	79	68	27	7	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	92	82	73	5	83,3 %
			En réorientation	6	1	1	1	16,7 %
			Non scolarisés	8	3	1	0	0 %
			Total	106	86	75	6	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole La Germinière - BTS - Agricole - Gestion forestière (8684)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	78	71	64	4
			Autres doublettes	26	15	11	2
		Baccalauréat Professionnel	Gestion des milieux naturels et de la faune	38	36	15	4
			Autres spécialités	40	31	11	2

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole La Germinière - BTS - Agricole - Gestion forestière (8684)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	75 %	82,6 %	85,3 %	66,7 %
		Autres doublettes	25 %	17,4 %	14,7 %	33,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole La Germinière - BTS - Agricole - Gestion forestière (8684)	Jury par défaut	Gestion des milieux naturels et de la faune	48,7 %	53,7 %	57,7 %	66,7 %
		Autres spécialités	51,3 %	46,3 %	42,3 %	33,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Appréciation générale de la globalité des enseignements - Avis du chef d'établissement et des professeurs - Progression	Notes de première et terminale de la globalité des matières - Appréciations générales du professeur principal. - Avis du chef d'établissement sur la fiche avenir. - Evaluation des moyennes des trimestres de 1ère et terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Idem au rappel des critères généraux	Capacités à poursuivre les études	Important
Savoir-être	Comportement Assiduité	Appréciations générales du professeur. (bavardages, absences...) Autonomie Investissement Travail et efforts	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Argumentation du projet professionnel	lettre de motivation (motivation, projet professionnel)	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences professionnelles	Stage en milieu professionnel en lien avec le domaine ou non, connaissance du milieu, emploi saisonnier	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Critères quantitatifs : choix des matières suivies en première et terminale que l'on retrouve en BTS.

Critères qualitatifs : étude de la lettre de motivation.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les critères généraux des vœux présentés aux candidats ont été affectés par des coefficients. une équipe pédagogique composée des professeurs principaux (1ère et 2ème année) et 2 enseignants, sous la responsabilité du proviseur adjoint, ont évalué chaque dossier.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Appeler le lycée dès confirmation du vœu sur Parcousup

Signature :

Laurent CUQUEL,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
agricole La Germinière